



QU'EST-CE QUE LA PLATEFORME DE RÉPIT ET D'ACCOMPAGNEMENT (PFR)

C'est un dispositif National dédié aux aidants d'un proche atteint d'une maladie neuro-évolutive (Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques, Maladie de Charcot...) ou d'un handicap cognitif, psychique, mental, physique...



ÊTRE AIDANT...

L'aidant est une personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne.



AUPRÈS DE QUI INTERVENONS-NOUS ?

Nous accompagnons des aidants tels que :

- Le conjoint,
- L'entourage et les proches (exemples : famille, amis, voisins....).

NOUS VOUS PERMETTONS
DE TROUVER DES RÉPONSES,
AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS.



L'AIDANT AUSSI A BESOIN
D'AIDE ET DE SOUTIEN



QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

- ▶ Vous informer et vous orienter vers l'offre existante et favoriser le maintien à domicile.
- ▶ Vous apporter soutien et répit en vous proposant des solutions d'accompagnement proches de votre domicile.
- ▶ Vous proposer une écoute et des conseils pour améliorer votre vie quotidienne.
- ▶ Vous permettre de réinvestir une vie relationnelle et sociale.
- ▶ Organiser avec vous des solutions ponctuelles de répit à domicile.



COMMENT INTERVENONS-NOUS ?

Nous vous rencontrons à votre domicile afin de faire le point sur votre situation et vos attentes.

Nous vous informons sur les solutions existantes.

L'équipe de la plateforme formule des propositions d'intervention et/ou de prise en charge en lien avec les partenaires identifiés du territoire.